

Négos du groupe PA : prochaines étapes et façons d'appuyer l'équipe

L'AFPC a appris qu'une personne médiatrice sera nommée pour aider à débloquer les pourparlers après l'impasse déclarée le mois dernier. La médiation doit avoir lieu du 28 au 30 avril.

Nombre de membres se demandent ce que signifie l'impasse. Une chose est claire : nous n'avons jamais cessé de travailler. L'équipe de négo s'est réunie les 11 et 12 mars pour revoir les options et préparer la suite.

Prochaines étapes

Alors que nous nous préparons pour la phase suivante, nos priorités demeurent les mêmes :

- des salaires justes qui reflètent la valeur de notre travail;
- la protection des dispositions durement acquises sur le réaménagement des effectifs;
- des dispositions claires et exécutoires qui garantissent un accès équitable et stable au télétravail;
- des milieux de travail plus sécuritaires, inclusifs et exempts de harcèlement;
- le retrait des concessions qui minent nos conditions de travail.

Toutes les protections dont bénéficient les membres aujourd'hui ont été obtenues de vive lutte et nous continuerons de nous battre pour les conserver et obtenir de meilleures protections.

Qu'est-ce que l'impasse?

L'impasse survient normalement lorsqu'il n'y a plus aucun progrès possible à la table de négociation. Si nous l'avons déclarée, c'est parce que l'employeur a refusé de discuter des questions qui comptent le plus pour les membres du groupe PA, et parce qu'il a enfreint le gel obligatoire des conditions de travail pendant les négociations.

En droit du travail fédéral, l'impasse permet de passer à l'étape suivante, soit l'intervention d'une personne médiatrice nommée par la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral pour aider à parvenir à une entente.

Mais qui dit impasse ne dit pas nécessairement grève. Il faut d'abord franchir quelques étapes avant d'en arriver là, notamment un vote des membres. Notre objectif est d'abord et avant tout de parvenir à une entente juste et équitable avec l'employeur.

L'appui des membres change la donne

À la table de négociation, on n'obtient pas des améliorations simplement en présentant des revendications. C'est l'effort collectif des membres qui montre à l'employeur que les questions soulevées leur tiennent à cœur.

L'équipe de négo représente les membres à la table, mais sa force vient du soutien et de la solidarité des membres.

Il y a plusieurs façons de manifester votre appui. En voici quelques-unes :

- **Discutez avec vos collègues** des négociations et de ce qui compte pour vous.
- **Communiquez avec votre bureau régional de l'AFPC** pour connaître les événements à venir ou organiser une activité à votre lieu de travail.
- **Participez à des activités de mobilisation** près de chez vous (manifestations, piquets d'information, dîners-causeries, etc.).
- **Affichez clairement votre solidarité** au travail en employant les visuels « **J'appuie mon équipe de négo** ».

Chaque petit geste a un effet mobilisateur. Voici d'autres façons d'amplifier notre voix collective :

- **Prenez toutes vos pauses, y compris pour le repas** : votre santé est importante.
- **Parlez à vos collègues** pour vous assurer que personne ne sente à l'écart ou incompris.
- **Mettez à jour vos coordonnées** pour ne rien manquer des négociations.
- **Signez votre carte d'adhésion à l'AFPC** si ce n'est pas déjà fait.
- **Lisez le cahier de revendications** pour mieux comprendre ce que nous souhaitons accomplir.
- **Découvrez les membres de votre équipe de négo** pour savoir qui défend vos intérêts.

Tenez-vous au courant et mobilisez-vous

L'équipe de négo du groupe PA veut vous entendre, répondre à vos questions et comprendre votre situation au travail.

Les sections locales peuvent demander la présence – physique ou virtuelle – d'un membre de l'équipe de négo à une réunion ou à une activité. Cette demande doit être présentée par la présidence de la section locale au **bureau régional** le plus proche.